



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION 2025

Généralités

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être sous-louée. Pour des raisons de sécurité, la capacité d'accueil est limitée à un maximum de 4 personnes ce qui correspond à nos hébergements. Les mineurs non accompagnés ne seront pas acceptés. Le locataire doit obligatoirement avoir une assurance « **responsabilité civile** ».

Chaque locataire ou campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

En aucun cas, le camping ne pourra être tenu responsable des pertes, vols d'objets, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.

L'accès au camping en voiture est possible de 07h30 à 23H00. Au delà de ces horaires, les véhicules devront être stationnés sur le parking à l'entrée. La vitesse à l'intérieur du camping est limitée à 10km/h.

Tarifs et Contenu des Prestations

Les prix indiqués dans les grilles tarifaires affichées à l'accueil, sur le site internet ou mise à disposition sur simple demande, s'entendent en Euros, TVA incluse.

Emplacement de camping : Le forfait journalier comprend jusqu'à 2 personnes : l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car (disponible de 12h à 12h), l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Seront notamment facturés en supplément : la taxe de séjour, l'électricité, les personnes supplémentaires, le ou les animaux (2 animaux maximum par emplacement) , l'emplacement de camping est prévu pour 6 personnes maximum...

Locations : les hébergements locatifs sont équipés de la vaisselle, de la literie (couvertures ou couettes et oreillers). Vous disposez également des infrastructures d'accueil. Le forfait est pour 4 personnes maximum. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Etat des lieux

Si l'état des lieux n'a pas pu être effectué avant le départ, les cautions seront expédiées par courrier moins les déductions si dégâts constatés ou ménage non-effectué et après vérification de l'inventaire qui devra être identique à celui du début de location. Tout objet manquant devra être remplacé ou payé par le locataire.

Taxe de séjour

La taxe de séjour (la taxe additionnelle Départementale) est en supplément du prix de la location selon le tarif en vigueur soit 0,86€ (sous réserve) par jour et par personne de plus de 18 ans. Elle n'est pas incluse dans le tarif.

Réservations

Les Arrivées aux hébergements se feront de 16 heures à 20 heures et les Départs entre 8h00 et 10h00.

Toute arrivée avant la date et l'heure prévue expose le vacancier à ne pouvoir occuper la location retenue. La direction se réserve le droit de changer l'attribution des locations ou emplacements. Les emplacements nus sont disponibles de 12h à 12h. Toute arrivée avant l'heure prévue expose le vacancier à ne pouvoir occuper l'emplacement. Les emplacements seront réservés jusqu'à 18h00 le jour de la réservation en basse-saison et jusqu'à 17h00 en haute-saison. Passé ce délai, si le vacancier n'a pas prévenu, l'emplacement redeviendra libre et la nuit complète sera due.

Conditions de paiement

La demande de réservation doit être accompagnée d'un versement de 30 % du montant du séjour à titre d'acompte pour les locations ; 25 % pour les emplacements. Le solde du séjour sera à régler à l'arrivée. Si une assurance annulation est contractée le solde du séjour devra être réglé 2 semaines au plus tard avant la date d'arrivée.

2 cautions seront à régler le jour de l'arrivée : 200 € pour la location et 60 € pour le ménage. Ces cautions seront rendues le jour du départ sous réserve de détériorations ou complément de nettoyage.

Annulation

Toute annulation devra être faite par courrier ou mail. L'acompte de 30% restera acquis au camping.

Pour une annulation faite dans les quinze jours qui précède l'arrivée, le règlement du séjour complet sera dû.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé quelle qu'en soit la raison. Les locations seront conservées 24 heures après la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, la location redeviendra libre et le séjour sera dû dans son intégralité.

Visiteurs

Les visiteurs doivent, dès leur arrivée se présenter à l'accueil. Ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent et doivent respecter le règlement du camping. Leur véhicule doit stationner sur le parking extérieur. **Ils n'auront pas accès à la piscine** ; celle-ci étant réservée exclusivement aux clients du camping.

Animaux

Dans les locations, un seul animal est autorisé s'il est vacciné (présenter le carnet de vaccination). L'animal est facturé en supplément au tarif de base. Il doit toujours être tenu en laisse et ne pas rester seul dans la location. La caution ménage avec un animal est de 80 €. Un aspirateur peut vous être fourni gratuitement.

Médiation

Le camping est affilié au centre de médiation BAYONNE MEDIATION 32 rue du Hameau 64200 Biarritz Tel 06.79.59.83.38

Camping Les Terrasses de Xapitalia – SARL SUD NATURE ET CHALETS SIRET 501 092 415 00022 APE 6810Z TVA Intra 66 501 092 415